

Procès-verbal du conseil d'école N°3 du Mardi 4 juin 2024

Membres invités présents :

- Les enseignantes et enseignants : Mme BLANCHARD Claire (TPS-PS-MS), Mme NIVELLE-GONNORD Céline (GS-CP), Mme MAILHE Alice (CE1-CE2), Mme DOREILLE Laurence (CE2-CM1), M. GONNORD Éric (CM2), M. ROBIN Thomas

Les représentants des parents d'élèves : Mme BALQUET-AUBOUIN Naïs, M. CLOCHARD Sébastien, Mme RABOUAN Fanny, Mme MENANTEAU Elodie, M. SAVARIAU Vincent, Mme GUITTON Julie,

- M. LIAIGRE, Maire de la commune de St Georges de Rex
- Mme POYVRE Hélène, adjointe Affaires Sociales de St Hilaire La Palud
- Mme DESSET, Adjointe chargée des affaires scolaires de St Hilaire La Palud
- Mme PUAUD, Responsable du service périscolaire

Membres invités excusé(e)s :

- Mme VANPOUCKE Julie
- M. BONNET, Maire de la commune de St Hilaire La Palud

Secrétaire de la séance : Mme Alice Mailhe

Compte-rendu réalisé par M. Gonnord Éric

Remerciements de la confirmation de la présence des personnes invitées.

Approbation du dernier conseil d'école

Le dernier conseil d'école a été approuvé et voté à l'unanimité.

1) Vie de l'école :

a) Projets réalisés : Ecole

Parcours culturel et humaniste, Parcours citoyen, Parcours Santé

Il s'agit d'élaborer un cadre permettant de s'assurer que tout élève de l'école pourra bénéficier, au cours de sa scolarité, d'activités et sorties culturelles diversifiées conformes aux programmes d'éducation artistique et d'histoire des arts (musique, danse, théâtre, cinéma, peinture, sculpture). Ces parcours grâce à l'ensemble des projets réalisés et programmés permettent de développer les compétences personnelles et sociales ainsi que les compétences disciplinaires de tous les élèves. Une action est en lien avec plusieurs parcours thématiques. En 2023-2024, le **parcours sportif** planifié par l'équipe enseignante les années précédentes a été réalisé avec succès dans toutes les classes : les progressions communes ont été mises en œuvre, les activités sportives proposées ont été variées, quatre classes ont participé aux rencontres USEP. Plusieurs temps forts ont eu lieu, sont en cours ou à venir : natation, patinoire, Jop, un cycle de 6 séances de Kayak au Lidon, Savoir rouler à vélo, volley, initiation au Judo. Sorties à pied régulières pour sensibiliser les élèves à l'environnement local (découverte de la flore, sensibilisation à la sécurité routière...).

Remerciements aux parents bénévoles pour le passage de l'agrément et leur présence, le taux d'encadrement suffisant, idéal pour rassurer les enfants et permettre beaucoup de progrès.

- Projet jardin avec Mathieu Guillot (Tps au Cm2)
- **Orchestre à l'école** : Entraînement hebdomadaire
- Concert le 29/05 à St Hilaire La Palud à l'occasion de la diffusion du film « Ciel d'eau ».
- **Représentation « Radio Citius Altus Fortus » avec la ligue de l'enseignement, le 24/06 à St Georges de Rex**
- Tous les exercices PPMS se sont bien déroulés. Le dernier aura lieu le 24/06/2024.
- Organisation d'une rencontre Usep autour des JO pour les élèves des écoles **du marais à St Georges de Rex**
- Intervention « Mon jardin qui bourdonne »

- Cérémonie de commémoration du 08 mai : Organisation d'une chorale en partenariat avec La Clé des Mots, en classe, pour la cérémonie à St Hilaire.
- Marché de printemps du 13/05 à l'école maternelle. A cette occasion, des plants de fraises cultivés dans le jardin communal ont été vendus, des gâteaux, et les commandes de l'APEM ont été restituées à ce moment-là. C'est également l'occasion pour les familles de rentrer dans l'école.
- Plantations et semis. (Fraises, citrouilles et des fleurs)
- **Projet Cinéma**
- **Utilisation du City Stade** par la classe de Mme Doreille grâce à la convention signée conjointement avec la mairie de St Hilaire la Palud. Cette sortie a permis de sensibiliser à l'impact environnemental en ramassant les déchets présents sur le site. D'autres classes ont prévu d'aller.

Merci à tous les partenaires qui ont bien voulu et pu donner de leur temps et contribuer ainsi à la réussite de tous ces projets culturels et citoyens de qualité. (Enseignants, Mairie, Apem et aux bénévoles qui ont pu venir passer l'agrément piscine ou kayak pour les séances de l'année).

En 2023-2024 l'équipe enseignante continue de formaliser, comme pour le parcours sportif, le parcours culturel et civique des élèves de l'école.

L'ensemble de ces projets a pour objectif dans un premier temps de répondre à la difficulté scolaire et aux besoins particuliers et de permettre à tous de bien vivre ensemble.

b) Projets programmés

Parcours culturel et humaniste, Parcours citoyen, Parcours Santé

- **Projet jardin** avec Mathieu Guillot, qui est mis à disposition par la commune pour s'occuper des différents jardins (*des plantations sont prévues*).
- **Échanges intergénérationnels** avec « les Glycines » (la maison de retraite du village) et les « Petits canaillous » (le RAM) le 18 juin.
- **Visite du collège le 6 juin.**
- Intervention de Mme Nourigeon, infirmière du Collège sur le thème de "la puberté/c'est quoi grandir ?" pour les cm2 le 10 juin
- Représentation le 13/06 aux Glycines.
- Séance au cinéma de La Venise Verte avec, la classe de tps, ps, ms et le RAM pour aller voir « La fontaine fait son cinéma » et les classes de cycle 3 en fin d'année.
- Partage d'un déjeuner fourni par le restaurant scolaire aux Glycines de la PS au CP.
- Représentation le 20 juin sur la place de la Mairie pour la semaine de la fête de la musique.
- **Sport Station Trail : Animation avec l'Office de Tourisme le vendredi 7/06.** Une partie du parcours sera effectué à pieds par les élèves pour prendre des photos des lieux « touristiques » ou intéressants pour promouvoir ce parcours. Ce projet a pour but que les élèves alimentent l'application On Piste.
- Visite de l'école pour les nouveaux arrivants le 25 juin à 16h45
- Sortie 2 juillet au **Parc Ornithologique du Marais Poitevin pour toutes les classes**
- Fête de l'école le 28/06/24 avec la remise des livres de prix aux CM2. L'APEM propose de compléter le budget pour le financement des dictionnaires. L'équipe enseignante redemande une sonorisation pour le soir même et l'installation le vendredi.
- Un repas de fin d'année aura lieu comme l'année passée sur la place de la mairie. La date reste à venir.
- Noël 2024 : Le spectacle aura lieu le 17 décembre 2024.

Question sur la restauration scolaire au sujet du gaspillage :

Il est rappelé que les quantités sont préparées, calculées et pesées. Il est expliqué que le cantinier est actuellement en arrêt et l'envie de mettre de la nourriture supplémentaire a été abordée avec le prestataire. Il a également été demandé à ce que la cuisine ne soit pas trop riche en épices, oignon ou ail afin que l'ensemble des enfants puissent apprécier les repas. Il est expliqué la constitution des goûters composés d'un produit laitier, un gâteau et un fruit. Il est rappelé que si certains enfants peuvent avoir faim, cela peut être dû au fait que certains enfants ne mangent pas le midi ni durant la collation et peuvent donc avoir faim le soir. Le périscolaire a longuement étudié la question des apports énergétiques (féculents, légumes...) de façon à subvenir aux besoins des enfants.

c) Projet d'école

Le projet d'école sert à cibler des priorités de travail comme étant nécessaires à faire évoluer des pratiques au regard de la situation de l'école.

Ambition 1 : Encourager l'autonomie de l'élève par les pratiques pédagogiques : Développer dès la maternelle les procédures d'évaluation formative, explicite et bienveillante.

Ambition 2 : Poursuivre l'ouverture de l'Ecole au monde pour accompagner l'élève dans la construction d'une orientation choisie : Participer à des actions hors de l'école, ou dans l'école avec des associations ou institutions extérieures.

Ambition 3 : Renforcer les interactions avec les partenaires : Renforcer les interactions et la coopération avec la collectivité territoriale.

Nous remercions la mairie pour son intervention sur le nid d'abeille présent dans la cour de la maternelle. Il est signalé qu'un nid est présent sur la cheminée du logement de fonction contiguë à l'école maternelle.

Organisation de l'ouverture du portail : le matin l'équipe enseignante est présente à l'ouverture. En ce qui concerne le soir, la fin des cours terminant à 16h20 le temps de sortir les enfants ne peuvent pas être présents à cette heure-là au portail. Cette organisation dépend des bus.

Il est demandé si l'intervention de M. Bellême et de l'Inspection sera réitérée plus tard. Il est rappelé que cela est la tâche de l'inspection.

Un échange a lieu concernant la possibilité de la mise en place d'une réunion telle que la coparentalité.

L'APEM demande s'il est possible d'ajouter une case concernant l'autorisation à faire passer les adresses mails. L'équipe enseignante indique que cela est compliqué et qu'il est préférable de faire passer des mots afin que les parents remplissent les informations sur la fiche.

Demande concernant le traitement de l'information aux familles, concernant l'intervention de la psychologue scolaire lors d'ateliers en groupes. Il est rappelé que cette personne faisant partie de l'équipe enseignante elle est en droit d'intervenir de façon collective dans l'école sans que les familles ne soient informées.

Nous rappelons que l'idéal est de venir **échanger avec les personnes concernées. Il y a de nombreuses possibilités et occasions de le faire.**

2) Préparation de la rentrée 2024

a) L'équipe éducative

Le RASED continuera de nous accompagner en cas de besoin l'année prochaine.

Pour une organisation et un accueil des élèves dans des conditions correctes, nous demandons à la mairie 2 ATSEM à temps plein sur les classes où seront scolarisés des élèves de maternelle. Pour le moment la mairie ne sait pas encore si une ATSEM pourra être de nouveau mise sur le temps de l'après-midi. Le matin, une ATSEM sera toujours maintenue. Nous remercions par avance la Mairie des efforts qui seront faits.

Les contrats des deux AESH sont maintenus.

Mme Puaud rappelle de mettre un mot lorsqu'une personne n'étant pas sur la liste vient chercher l'enfant.

b) Effectifs de l'école

Les prévisions d'effectifs pour la rentrée prochaine sont données avec beaucoup de réserve, des changements pouvant survenir jusqu'au dernier moment et modifier sensiblement les prévisions.

A ce jour, 116 élèves sont inscrits : 3 **TPS**-10 **PS** -12 **MS** – 14- **GS** – 10 **CP** – 12 **CE1** – 19 **CE2** – 23 **CM1** – 23 **CM2**

Au 04/06 : 3 **TPS**-13 **PS** - 10 **MS** – 15 **GS** – 14 **CP** – 13 **CE1** – 13 **CE2** – 18 **CM1** – 10 **CM2** (109 élèves)

Une arrivée est prévue (1 Ce2)

M. Liaigre échange concernant la répartition des enfants de St Georges : sur les 32 enfants concernés 15 enfants iront à l'école de St Hilaire. Il est expliqué que le service périscolaire sera maintenu à St Georges de Rex de 7h30 à 18h30 ainsi que le transport en bus. Les familles ont eu le choix. C'est la mairie qui inscrit et l'école qui admet. Nous accueillons les élèves souhaitant s'inscrire à l'école de St Hilaire La Palud.

M. Liaigre souligne également que la Mairie de St Georges s'oppose à la fermeture de la classe mais qu'il n'y aura pas de moyen humain mis en place par l'Education Nationale pour assurer la classe à St Georges à la rentrée 2024.

Comme chaque année les listes des classes seront affichées avant la rentrée avec les informations dont disposent l'école. Dans le cadre de la liaison maternelle-élémentaire les aménagements faits cette année pour garder un lien avec la maternelle seront reconduits à la rentrée :

- Agencement de la classe avec un espace « maternelle » (coin regroupement, coins jeux, espace de travail en atelier), et un espace « CP » différenciés ;
- Présence régulière d'une ATSEM pour accompagner l'enseignante dans la prise en charge des GS.
- Projets communs avec les classes de maternelle comme avec la classe de CP.

c) Inscription au collège

La procédure informatisée s'est bien déroulée. Les inscriptions au Collège de Mauzé ont lieu du 10 au 21 juin. Dans le cadre de la liaison école-collège, les CM2 pourront découvrir le collège le 6 juin de 9h30 à 15h30. La procédure pour le passage au collège a été communiquée. Il est expliqué qu'un oubli a eu lieu concernant le régime (demi-pensionnaire ou externe) et qu'il est à inscrire sur le dossier.

d) Composition du bureau des élections 2024

Le bureau des élections est chargé d'organiser, à la rentrée prochaine, les élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'école 2024-2025. Conformément aux textes, le bureau sera composé :

du directeur de l'école, président : M. Gonnord

d'une professeure des écoles : Mme Blanchard

de trois parents d'élèves : M. Clochard, Mme Menanteau, Mme Aubouin

la DDEN : Mme Bremaud

Les élections devraient avoir lieu le **11/10/2024**. Elles auront lieu par correspondance.

3) Budget Mairie 2024

La commune assure le fonctionnement matériel de l'école. Les dépenses pédagogiques sont également à la charge des communes. La commune finance donc l'achat de fournitures scolaires (36,84€ par élève), les déplacements dans la commune (Piscine, kayak, sorties), les intervenants culturels, les livres de prix, la maintenance des instruments.

4) Locaux et investissements

a) Travaux

L'équipe pédagogique tient à remercier la commune et les conseillers et les agents municipaux pour les travaux réalisés qui interviennent en toute simplicité lorsqu'ils sont sollicités.

b) Investissements

- Aménagement de la cour en élémentaire : billodrome et fil à linge dans la classe de Cm2.

5) Bilan Financier de la coopérative scolaire

a) Solde et dépenses

Cette coopérative scolaire existe grâce aux dons des familles. Elle permet de payer les sorties scolaires et spectacles, les sorties pour le cinéma, la photographie scolaire, la cotisation USEP, l'assurance de l'école, du matériel dans le cadre des projets...

SOLDE au 01-09-2023 : 1080,88,13€

Recettes	Dépenses
Cotisation : 1115€	USEP (affiliation, licences) : 784,50€
Photos (versement des familles) : 2301€	Photos (Facture photographe) : 1562,33€
Don APE : 333,09€	Abonnements (Noël) : 333,09€
	Maïf : 43,83€
Marché de printemps : 232,70€	Jeux (Frimaudeau) : 59,90€
	Absie Voyages : 315€
	Achats divers : 206,26€

SOLDE au 31-05-2024 : 1650,28€

b) Dépenses prévisionnelles

- Sortie scolaire, dictionnaires, remplacement matériel détérioré.

L'équipe pédagogique remercie les membres de l'APEM pour leur implication et les nombreuses actions menées depuis la rentrée. Merci également aux familles qui y contribuent. Afin de travailler dans un climat serein et de confiance, nous invitons **les parents à venir échanger avec les personnes concernées**. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

La secrétaire de séance :

Alice Mailhe

Le président de séance :

Éric Gonnord